

Réf: Dossier 321020

Avis de constitution

SOCIETE « KOMAL TIRES »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT 294 ILOT 22A
LA RUE ALEX FLEMING EN FACE DE L'IMMEUBLE LA ROSE.,
Lot 294, Ilot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 04/06/2024 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOMAL TIRES »

Objet: La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Commerce Général ;
- Import-Export ;
- Immobilier ;
- Agroalimentaire ;
- Transport ;
- Négoce ;
- Fourniture et équipements mobiliers ;
- Prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT 294 ILOT 22A
LA RUE ALEX FLEMING EN FACE DE L'IMMEUBLE LA ROSE.,
Lot 294, Ilot 22

Dirigeant(s) M AIGIMAN LOUIS EMILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03086 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38427/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

